

**PROCES VERBAL DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MERCREDI 15 JUIN 2022**

Membres titulaires présents :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive :

- Monsieur Julien BOUNIE, Conseiller Communautaire délégué
- Monsieur Yves GARY, Vice-Président
- Monsieur François PATIER, Conseiller Communautaire délégué

Conseil Départemental de la Corrèze :

- Monsieur Francis COMBY, Vice-Président
- Monsieur Jean-Jacques DELPECH, Conseiller Départemental

Conseil Départemental du Lot :

- Monsieur Frédéric GINESTE, Vice-Président

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze :

- Madame Françoise CAYRE, Présidente



Membres titulaires excusés :

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine :

- Monsieur Philippe NAUCHE, Conseiller Régional

Autres personnes présentes :

- Madame Françoise GARCIA, Responsable Administratif et financier Aéroport Brive Vallée de la Dordogne
- Monsieur Olivier MOULIS, Directeur Aéroport Brive Vallée de la Dordogne

Monsieur le Président Julien BOUNIE ouvre la séance à 14h30 et présente l'ordre du jour.

Madame Françoise CAYRE est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Adoption du PV du 03 mai 2022

En l'absence d'observation, le PV de la séance du 03 mai est approuvé à l'unanimité.

2022-17 – Autorisation de signature du marché de sûreté aéroportuaire 22S001

La Commission d'Appel d'Offres s'étant réunie, les membres de la CAO ont décidé d'attribuer le marché à la société LYNX à compter du 01/07/22, pour un budget HT sur 3 ans de 1 313 700 € et une note de 15,57/20.
Adopté à l'unanimité.

2022-18 – Autorisation donnée au directeur de signer une demande d’avance pour 2022

Il s’agit de la 3^e demande. Ces fonds seront imputés en section de fonctionnement / recettes.
Adopté à l’unanimité.

2022-19 – Adaptation de la délibération 2022-10 pour l’augmentation de 5 heures hebdomadaires sur le poste d’employé polyvalent entretien/maintenance et information recrutement d’une alternante L3 Assistant contrôleur de gestion du 05/09/22 au 06/09/23

Le budget ménage était de 64 000 €, poste de charges très élevé.
L’augmentation de 5h supplémentaire permettrait de donner plus de souplesse dans l’organisation.

Une alternante, en licence pro à Saint-Etienne rejoindra le service financier dès septembre.
Adopté à l’unanimité.

2022-20 – Délibération de sortie de biens de l’inventaire par mise au rebut pour obsolescence

Adopté à l’unanimité.

2022-21 – Evolution des modalités de remboursement des frais

Adopté à l’unanimité.

2022-22 – Convention AOT Bureau bloc technique pour la société de sûreté

Une convention d’AOT sera signée avec la société LYNX.
Adopté à l’unanimité.

2022-23 – Renouvellement de la convention AOT Bureaux Club House : Héliclub Helipassion

Adopté à l’unanimité.

2022-24 – Renouvellement de la convention AOT Commercialisation d’espaces publicitaires et mur d’images

Adopté à l’unanimité.


Questions diverses

L’ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 15h30.



Nombre de membres en exercice : 8
Nombre de membres présents : 5
Nombre de suffrages exprimés : 5
Votes : Pour : 5
Contre : 0
Abstention : 0

Adopté à l’unanimité



Pour extrait certifié conforme
Le Président du Conseil d’Administration
Julien BOUNIE

Délibération certifiée exécutoire,
Enregistrée en Sous-Préfecture le 05/10/2022
Publiée et notifiée le 05/10/2022

Le délai de recours contre cette délibération devant le Tribunal Administratif est fixé à 2 mois à compter de sa publication.